

## Compte-rendu de l'audience avec le DG Marseille, le 04/05/2017

Le nouveau Directeur général en visite au sein de la DI de PACA Corse les 4 et 5 mai 2017 a reçu les organisations syndicales le 4 mai en fin d'après -midi. Au cours de cet entretien de deux heures, riche en échanges, vos représentants Solidaires ont exposé leurs principaux points revendicatifs. Le courrier ci-joint a été remis au DG.

### La situation alarmante des effectifs OP/CO-AG au sein de la DI de PACA Corse et la question du reclassement des agents restructurés :

Nous avons rappelé au DG que la situation dans la branche AG OPCO CI n'est plus tenable et que toutes les DR ne sont pas touchées de la même manière. En deux ans, la DR de Provence a perdu 12 effectifs de référence OPCO. Son SRE et son SRA sont menacés de fermeture ce qui est anormal au vu de la suppression au niveau national des mesures 14 et 22 du PSD.

Sur ce point, ce n'est pas le DG qui nous a répondu mais le DI et le DR d'Aix-en-Provence. Le SRA fermera car depuis plusieurs années il a été décidé de spécialiser les services OPCO CI de la DR d'Aix sur les missions CI viti. La fermeture du SRA d'Aix est donc cohérente, selon le DI. Pour Solidaires Douanes, l'injustice est totale et nous n'accepterons jamais la fermeture du SRA d'Aix !

Concernant le SRE, le DI nous a à nouveau exposé son projet de maintien à Aix d'un service de contrôle ex post 2 spécialisé dans la viti et les CI. Nous avons pris acte de ce projet et avons insisté sur la nécessité de réarmer le SRE qui est passé en quelques années de plus de 10 agents à 2 effectifs de référence.

Nous avons aussi demandé davantage de lisibilité pour les agents restructurés.



## **Le respect des textes législatifs, réglementaires et des accords validés par les instances ministérielles :**

Nous souhaitons sensibiliser le DG sur le traitement de certains dossiers de restructuration pour lesquels les choses ne sont pas claires. Tel est par exemple le cas des collègues de la CROC Mar et de la cellule opérations de la DRGC qui sont appelés à rejoindre le CODM quand il sera créé mais qui ne savaient toujours pas s'ils seront considérés comme restructurés, et donc éligibles aux mesures d'accompagnement social, ou non. Le DG nous a écoutés longuement, interrogés sur ces situations et a indiqué que la DG étudierait la question pour faire en sorte que personne ne soit lésé. Il a convenu notamment que le service de la CROC-MAR pouvait, au regard de la modification substantielle de ses missions ainsi que de son organisation de travail entrer dans le cadre d'une restructuration.

Nous lui avons alors indiqué que le volet « priorité de mutation » de l'accord ministériel portant sur l'accompagnement social permettrait aux agents de ces services qui le souhaiteraient de se positionner sur le TAM tant en surveillance qu'en OPCO sur toutes les résidences de la DR de Marseille, voire de la DI de PACA Corse.

## **Les ratés de la mise en service opérationnelle du Beechcraft :**

Solidaires a pointé la défaillance de l'organisation et des moyens de la gestion technique du programme Beechcraft. Sa sous-activité aéronautique crée une situation extrêmement dangereuse pour les personnels. Solidaires a demandé à nouveau la tenue d'une réunion à la DG en présence des OS pour évoquer et résoudre les problèmes qui se sont fait jour depuis l'arrivée du Beech. Le DG a indiqué y être favorable.

Nous suivons ce dossier de près afin que les problématiques liées à la sous-exploitation du KA350 puissent trouver une réponse collégiale satisfaisante au regard de l'investissement matériel et humain consenti.



## **Les questions liées à la création de la RI de PACA Corse :**

Solidaires a demandé que les agents des RR accueillantes soient, au même titre que ceux des RR versantes, considérés comme restructurés afin de leur permettre, s'ils le souhaitent, de pouvoir exercer d'autres fonctions au sein de leur résidence.

Nous avons également insisté une fois de plus sur la nécessité de maintenir la RR de Bastia pour des raisons liées aux MOD et au DAFN, en particulier. Un courrier de Solidaires Douanes destiné au DG est en cours de préparation sur ce point.

## **La délimitation des compétences au sein de la DI de PACA Corse :**

Nous avons une fois de plus souligné la mauvaise application qui est faite localement, à nos yeux, du décret n° 2016-357 du 25 mars 2016 modifiant le décret n° 2007-1665 du 26 novembre 2007. Ce dernier prévoit en effet les transferts d'activité au sein d'une DR mais pas entre deux DR.

Nous avons par ailleurs souligné le fait qu'un DI, pour organiser ses services opérationnels, doit le faire par arrêté ministériel ( article 1 du décret ). Or, sauf erreur de notre part, aucun arrêté n'a été pris pour le transfert des CI et du DAFN entre les DR d'Aix-en-Provence et de Marseille, ni pour le transfert du dédouanement du bureau de douane d'Aix-en-Provence vers celui de Marignane.

## **La sécurité des agents de la branche de la surveillance et les conditions d'exercice des collègues de certaines brigades :**

Dans notre courrier remis au DG, nous pointons les problèmes et les interrogations suscités par l'arrivée du HK dans certains brigades. Nous rappelons également que l'anonymisation des procédures n'est toujours pas entrée en vigueur.



Enfin, nous soulignons les conditions de travail fortement dégradées des collègues de la BSE de Marseille Port et de ceux de la BSI de Fréjus.

## **Les revendications des collègues de la Brigade Garde-Côtes de Nice :**

Solidaires a rappelé au DG les revendications des collègues de la BGC de Nice.

Si ce dernier a affirmé ne pas avoir apprécié l'article de Nice Matin, il n' a pas apporté de réponses sur les solutions que la DG pourrait proposer aux collègues pour mettre fin au conflit. Lors du groupe de travail du 15 mai prochain à la DRGC, Solidaires sera à nouveau aux côtés des collègues pour porter leur voix et défendre leurs intérêts.



## **L'avenir de la Masse des Douanes :**

Solidaires a rappelé au DG son profond attachement à la Masse des douanes et après avoir rappelé les conclusions de la Cour des Comptes dans son référé du 14 mai 2016, a questionné le DG sur l'avenir qu'il compte réserver à cette institution.



Nous lui avons également clairement indiqué que la mise en œuvre des mesures préconisées par la Cour des Comptes se traduirait par une augmentation substantielle des loyers et aboutirait à vider à terme les cités de leurs occupants douaniers. Un résultat en contradiction avec la volonté affichée des autorités de tutelle de la Masse des douanes d'accroître le taux d'occupation des cités douanières.

Selon le DG, la Masse ne disparaîtra pas, contrairement à ce que préconisait la Cour des Comptes. Une réponse ministérielle allant dans ce sens a été rédigée. Il n'est pas non plus question d'augmenter les loyers de manière déraisonnable mais il faudra, d'après le DG, mettre fin à la variété des loyers qui est selon lui inexplicable. L'objectif financier du DG est d'augmenter les ressources globales de la Masse afin de la pérenniser.

## **Les ZUS :**

Solidaires a informé le DG que tous les rappels de rémunération n'ont pas encore été effectués. Nous avons aussi dénoncé la prescription quadriennale appliquée à ce dossier. Nous ne doutons pas que le tribunal administratif donnera raison à tous les collègues qui prendront la peine de rédiger un recours administratif. Pour vous y aider, vos élus Solidaires sont là !

Outre ces sujets, le DG nous a annoncé que « la fermeture de la DR d'Auvergne ne serait pas dans les cartons ». Le DR local s'était pourtant beaucoup avancé devant les journalistes, lui a-t-on fait remarquer. En réponse à la remarque de Solidaires, le DG a répondu que ce projet n'était pas à l'ordre du jour. Nous restons prudents par rapport à cette annonce mais ne pouvons nous empêcher de souligner que, contrairement à ce que certains affirment, la lutte n'est jamais vaine. Le bus de courageux douaniers de la DI en grève le 23 mars n'aura peut-être pas fait la route pour rien !

Pour Solidaires Douanes,  
Stéphanie CHAUSSADAS, Nordin AMAR et Patrice DE LABACA.

Des questions? Des remarques? Une adresse : [solidaires-mediterranee@douane.finances.gouv.fr](mailto:solidaires-mediterranee@douane.finances.gouv.fr)